

COMMUNE  
DE  
BLIES-EBERSING



## ARRETE MUNICIPAL N°4/2020

Portant fermeture de l'itinéraire cyclable Sarreguemines - Bliesbrück  
Section Blies-Ebersing - Bliesbrück

**Le Maire de la commune de Blies-Ebersing,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales;

**Vu** le Code de la Voirie Routière;

**Considérant** que, pour des raisons de sécurité des usagers suite à l'affaissement de la chaussée, il convient de règlementer la circulation sur la piste cyclable Sarreguemines - Bliesbrück section Blies-Ebersing - Bliesbrück;

### ARRETE :

**Article 1<sup>er</sup>** : En raison de problèmes au niveau de la structure de voirie, la section de l'ancienne gare de Blies-Ebersing et le chemin rural dit "Wisingerweg" est fermée à l'ensemble des usagers à partir du 27 février 2020.

**Article 2** : Un itinéraire de déviation des cyclistes sera fléché par le chemin du "Wisingerweg", la route départementale 82 et la rue de la gare à Blies-Ebersing.

**Article 3**: Cet arrêté s'applique jusqu'à la limite du ban communal de Blies-Ebersing

Fait à Blies-Ebersing, le 27 février 2020

Le Maire,  
Pascal TARILLON

Copie à transmettre à :

- SOUS PREFECTURE
- Gendarmerie de Sarreguemines

